

Collège Nicolas Robert

Projet d'établissement

Juin 2017



Plan d'ensemble du projet d'établissement

Introduction - Diagnostic

Axe 1 : La réussite de l'élève

1- Accompagner et individualiser les parcours scolaires

- Réussir l'adaptation au collège (liaison école/collège et cycle 3...)
- Communiquer avec les familles
- Adapter le suivi aux besoins de l'élève (PPRE, PAI, PAP, PPS, AP...)

2- Faciliter l'élaboration et l'expression du projet de l'élève

- Parcours Avenir
- Orientation concertée
- Liaison collège/lycée

3- Donner du sens aux apprentissages

- Veiller à l'harmonisation des pratiques pédagogiques
- Développer l'utilisation du numérique
- Valoriser l'interdisciplinarité
- Pratiquer une évaluation raisonnée

4- Installer une dynamique de la réussite pour tous

- Lutter contre la difficulté scolaire
- Consolider les compétences fondamentales et assurer la continuité des apprentissages
- Développer l'ambition scolaire

Axe 2 : Le climat scolaire et le vivre ensemble

1- Le collège comme lieu de vie accueillant

- Encadrement des nouveaux personnels
- Amélioration du cadre de vie
- Demi-pension

2- Des instances au service du vivre ensemble

- CESC
- CVC

- Implication et formation des élèves
- 3- Une politique éducative alliant rigueur et bienveillance**
- Rôle des punitions et sanctions
- Lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire
- Elaboration du projet vie scolaire
- 4- Motiver et valoriser le travail de tous**
- Développement durable
- Parcours citoyen
- Parcours santé
- Accompagnement des personnels (politique de ressources humaines, accompagnement par la formation...)
-

Axe 3 : L'ouverture culturelle et le rayonnement du collège

- 1- Faire vivre les partenariats**
- Collectivités
- Prévention et civisme
- Associations et citoyenneté
- Entreprises privées
- 2- Rendre l'offre culturelle accessible au sein de l'établissement**
- Concours et projets
- Ateliers
- Parcours éducation artistique et culturelle
- Politique documentaire
- 3- Favoriser l'ouverture sur l'extérieur**
- Compétitions UNSS
- Spectacles vivants
- Sorties pédagogiques
- Voyages linguistiques
- 4- Veiller au rayonnement de l'établissement**
- Agenda 21
- Site du collège
- Portes ouvertes
- Cérémonies et temps forts
- Presse

Conclusion – Mise en œuvre et progrès

Introduction - Diagnostic

Le projet d'établissement détermine les activités propres à chaque établissement sous forme d'objectifs et de programmes d'action, de mise en œuvre des objectifs nationaux et académiques et des programmes nationaux (articles L.401-1 et R421-3 du code de l'éducation).

Le nouveau projet d'établissement du collège Nicolas Robert constitue un guide d'actions pour toute la communauté éducative et sera applicable jusqu'en 2021. Il est issu d'une réflexion collective sur l'année scolaire 2015/2016. Plusieurs temps de travail en réunion plénière, en groupes et en conseil pédagogique ont été consacrés à son élaboration à partir d'un diagnostic commun.

Ce projet global récapitule les actions éducatives et pédagogiques fondamentales définies lors de ces temps de concertation avec l'ensemble des équipes et mises en œuvre au collège pour répondre aux objectifs suivants :

- Accompagner les élèves vers la réussite
- Contribuer à un climat scolaire serein en développant le vivre ensemble
- Développer l'ouverture culturelle et le rayonnement du collège.

Un diagnostic partagé, établi à la rentrée de septembre 2016, permet de mettre en évidence les points forts et les améliorations possibles du collège Nicolas Robert, qui aboutissent à la rédaction concrète du projet d'établissement pour insérer les années scolaires à venir dans une dynamique de progrès selon les constats suivants :

- Des effectifs stables depuis 3 ans,
- Un taux de PCS défavorisés de plus de 50%,
- De très bons résultats au DNB, dépassant les 90%
- Un très bon taux d'orientation en 2nde générale et technologique,
- Un renouvellement régulier mais raisonnable de l'équipe enseignante, qui demeure sur une moyenne d'âge jeune, et témoigne avant tout d'un dynamisme réel sur le plan de l'innovation pédagogique et de l'investissement,
- Un lien partenarial actif dans le domaine de la santé, de la culture et de la citoyenneté,
- Une politique budgétaire en faveur de l'usage du numérique et de l'ouverture culturelle,
- Un climat scolaire serein, avec un maintien de vigilance permanent sur la problématique des absences et des retards.

Le projet d'établissement est enfin établi en lien avec les axes du contrat d'objectifs conclu en 2014 avec les instances académiques :

- Mettre en œuvre la réussite des élèves de sixième les plus en difficulté,
- Favoriser l'ambition des élèves vers les filières scientifiques en première,
- Développer la notion du « mieux vivre ensemble » afin de réduire les conflits et de développer la notion de respect à travers la communication et la dynamique de l'éducation à la santé et la citoyenneté.

Axe 1 : La réussite de l'élève

1- Accompagner et individualiser les parcours scolaires

- Réussir l'adaptation au collège (liaison école/collège et cycle 3)

La liaison avec le premier degré constitue un axe majeur de réussite de la **sécurisation du parcours de l'élève**.

Dans le cadre du **conseil école/collège**, la mise en place du suivi des élèves à besoins particuliers, comme la concertation autour de l'harmonisation des pratiques pédagogiques permettent aux équipes éducatives de faire vivre un lien efficace par l'échange d'informations et de compétences en vue de la réussite des élèves.

De nombreux **projets de liaison**, sur le plan sportif et culturel (cross, défi lecture, initiation à l'interprétation artistique...) s'inscrivent également dans le cadre de cette liaison avec le premier degré, en particulier par le biais de séances de co-enseignement.

Les réunions de concertation sur la mise en place des progressions du **cycle 3** constituent elles aussi des temps d'échanges à renouveler pour permettre à chaque élève de s'inscrire dans une dynamique pédagogique raisonnée.

Enfin, l'**accueil** de tous les élèves de CM2 des élèves de secteur avant leur entrée en 6^{ème} sur des temps de séances pédagogiques couplés avec une visite de l'établissement, constitue un passage capital dans la fluidité des parcours et l'adaptation positive au collège.

- Communiquer avec les familles

Le terme de **co-éducation** définit le lien avec les familles existant au collège Nicolas Robert et à maintenir tout au long des années scolaires successives.

Qu'il s'agisse des outils de **communication** permanents que constituent la plateforme Pronote et le site de l'établissement, ou des temps de réunions multiples accordés dans l'année, la réussite des élèves ne s'envisage pas sans un développement particulier des relations avec les familles.

Les différentes réflexions menées par les enseignants et l'équipe de direction sur l'usage et la portée des punitions et des sanctions s'inscrivent également dans le cadre de cette politique éducative en lien avec les familles et s'ajoutent à la disponibilité des personnels pour le soutien et l'accompagnement de tous les élèves.

Les thématiques d'orientation ou d'aides sociales et financières font elles aussi parties de cette problématique, avec les interventions possibles de la CPE, du COP, de l'assistante sociale, aux côtés des enseignants et personnels de direction.

Enfin, l'importance du travail avec les fédérations de **parents d'élèves** sur leur représentativité dans les instances de l'établissement est à maintenir et à faire vivre continuellement pour avancer ensemble sur les parcours des élèves.

- Adapter le suivi aux besoins de l'élève (PPRE, PAI, PAP, PPS, AP...)

S'intéresser quotidiennement aux besoins spécifiques des élèves par le biais des différents dispositifs énoncés est indissociable d'un programme de réussite éducative.

La mise en place des **PPRE** sur l'année de 6^{ème}, mais aussi sur les autres niveaux pour les élèves en grandes difficultés ou au contraire diagnostiqués intellectuellement précoces, permet de cibler les priorités pour l'ensemble de l'équipe du collège et d'opérer un suivi efficace.

De même, le traitement des **PPS** et **PAP** en lien avec les enseignants référents et l'inspection académique contribue à l'accueil positif de tous les profils d'élèves au sein de l'établissement pour les accompagner au quotidien sur des parcours scolaires particuliers.

L'infirmière joue quant à elle un rôle majeur dans le suivi des **PAI** et remplit ses missions en lien constant avec l'équipe éducative pour sécuriser la scolarité de tous les élèves et permettre l'adaptation des exigences pédagogiques aux nécessités médicales dans les meilleures conditions.

L'**accompagnement personnalisé** se doit lui aussi de répondre aux besoins spécifiques de tous les élèves, et fait l'objet de concertations régulières et de programmations annuelles incluant toutes les disciplines et de nombreuses compétences transversales pour mener à la réussite de tous.

Au-delà du dispositif d'aide aux devoirs offert à tous les élèves désireux d'en bénéficier par petits groupes, l'AP fait l'objet au collège Nicolas Robert d'un traitement complètement interdisciplinaire et présente une progression sur les 4 niveaux d'enseignement qui prend en compte le parcours complet de l'élève de du cycle 3 à son orientation post-troisième.

L'ambition du **savoir-nager** en fin de classe de 6^{ème} puis en 5^{ème} pour les non nageurs uniquement est un objectif fort du projet d'établissement et du projet d'EPS. L'encadrement des classes de 6^{ème} en natation par 2 enseignants, dont l'un prenant en charge les non-nageurs, permet d'individualiser et d'aider au mieux les élèves encore en difficulté. Un soutien supplémentaire est encore proposé en classe de 5^{ème} pendant un semestre pour tous les élèves encore non-nageurs malgré ce premier cycle de 6^{ème}.

2- Faciliter l'élaboration et l'expression du projet de l'élève

- Parcours Avenir

Depuis la rentrée 2016, le parcours avenir fait l'objet d'une attention particulière au collège, à travers l'élaboration d'une **progression** organisée sur les quatre niveaux d'enseignants.

De nombreuses actions déjà existantes sur l'année de 4^{ème} et de 3^{ème} au sujet de l'**orientation** et de la **découverte des métiers** se voient étendues petit à petit aux élèves de 6^{ème} et 5^{ème} sous une forme adaptée.

Qu'il s'agisse donc de l'organisation d'un carrefour des métiers et des formations dans l'établissement, d'interventions diverses de professionnels, de projets en lien avec le monde de l'entreprise ou d'actions croisées avec la découverte des métiers artistiques et sociaux, le parcours avenir se dessine comme un élément majeur de la progression de l'élève sur ses choix d'orientation et l'élaboration de son projet personnel de manière raisonnée, en lien avec les différents personnels éducatifs et partenaires extérieurs.

- Orientation concertée

L'ensemble du travail mené sur l'orientation des élèves englobant une découverte des différents métiers et filières de formation sur plusieurs années, se couple avec une réflexion constante de la part des professeurs principaux, du COP et de l'équipe de direction pour communiquer en permanence avec les **familles** à ce sujet et construire pas à pas le **parcours** de chaque élève.

L'orientation concertée démarre dès l'entrée au collège, en lien avec le suivi des élèves à besoins particuliers pour anticiper les particularités et faciliter l'élaboration du projet de chaque élève.

Les années de 4^{ème} et de 3^{ème} font l'objet d'une attention renforcée dans ce domaine et d'une sensibilisation précoce aux différentes possibilités d'orientation pour permettre à chacun de développer une **ambition** scolaire et professionnelle forte.

- Liaison collège/lycée

Il est apparu nécessaire depuis l'année scolaire 2016/2017 de renforcer les liens de l'établissement avec les deux lycées de secteur dans le cadre de la liaison collège/lycée, afin de donner du sens au suivi des apprentissages et des orientations.

Ce lien passe par des temps de **concertations** répétés entre les enseignants de 3^{ème} et ceux de 2nde, avec une attention particulière portée sur la cohérence de l'**accompagnement personnalisé** entre les deux structures.

Ces réunions ont également donné le jour à des **projets communs**, soutenus par les équipes de direction, qui ont vocation à s'élaborer sur plusieurs années, notamment dans le cadre du cinéma, pour autoriser l'échange de pratiques et le décloisonnement entre enseignants.

Une **fiche de liaison** pour les élèves fragiles à l'entrée en seconde a également été élaborée par les équipes de direction avec l'aide des professeurs principaux pour permettre un meilleur suivi de quelques dossiers particuliers. Le but est en effet de tutorer et de soutenir par divers moyens les élèves dont le niveau de maîtrise des compétences du socle commun n'est pas satisfaisant dans tous les domaines, ou les élèves ayant bénéficié d'un PAP, PPS ou PAI, pour renforcer les conditions de leur réussite et éviter le décrochage.

3- Donner du sens aux apprentissages

- Veiller à l'harmonisation des pratiques pédagogiques

Les nombreux temps de **concertations** facilités entre les membres de l'équipe pédagogique sous le pilotage de l'équipe de direction, ont pour but de mener différentes réflexions sur la pratique de l'enseignement par compétences, de l'évaluation raisonnée et des différentes thématiques que sont les EPI, l'AP et les parcours notamment. L'avancée dans les différents domaines est également rendue possible par une attention particulière portée à la **formation** des personnels, qu'il s'agisse de demandes individuelles ou d'initiatives collectives sur l'établissement.

En harmonisant les pratiques pédagogiques, le sens donné aux différents apprentissages devient plus lisible et renforce la motivation des élèves et la cohérence entre les disciplines.

- Développer l'utilisation du numérique

La mise en place dès l'année scolaire 2017-2018 d'un **groupe de pilotage du numérique** dans l'établissement a pour visée de développer l'outil numérique dans les pratiques pédagogiques, en corrélation avec les contraintes matérielles inhérentes au collège et difficilement contournables.

Les principaux objectifs de ce projet numérique sont de:

- Rationaliser, structurer et organiser les **usages du numérique** dans les disciplines
- Mobiliser l'ensemble des acteurs de l'établissement
- Evaluer les **besoins** en formation des différents acteurs et les besoins matériels
- **Valoriser** l'établissement par ses pratiques numériques

Le constat révèle une forte **volonté** de l'équipe enseignante de s'investir dans les technologies numériques et des compétences déjà très développées dans ce domaine, à l'image de l'approche intéressante des différents outils par la majorité des élèves en raison de leur intérêt constant pour les nouvelles technologies. Il appartient donc de renforcer les possibilités techniques pour mettre en œuvre le maximum de projets en lien avec le volet numérique.

- Valoriser l'interdisciplinarité

A travers les nombreux projets de l'établissement, comme dans le cadre de la mise en place des EPI et de l'AP, l'interdisciplinarité prend un sens renforcé. Inscrite dans la culture du collège depuis des années grâce à une équipe pédagogique **innovante** et force de propositions, ce partage des activités et ce souci des **compétences transversales** se voit renforcée petit à petit dans le cadre des liaisons école/collège et collège/lycée, comme dans l'élaboration de l'oral du nouveau brevet notamment.

Le **co-enseignement** en plein développement, est une des représentations concrètes majeures de cette interdisciplinarité et permet de valoriser la mise en pratique des thématiques transversales. Il se doit d'être renforcé dans les années à venir pour mettre à l'honneur des pratiques pédagogiques croisées déjà existantes et source de motivation et de réussite pour les élèves.

- Pratiquer une évaluation raisonnée

La généralisation de **l'enseignement et de l'évaluation par compétences**, visant la validation pour chaque élève du socle commun de connaissances, de compétences et de culture paru en 2016, constitue un axe majeur des pratiques pédagogiques des enseignants.

De nombreux moments de concertation, ainsi qu'un accompagnement, par les personnels de direction comme les inspecteurs, permettent à l'équipe pédagogique de réfléchir à un usage raisonné de la note et de valoriser l'acquisition des compétences. Les actions et projets, ainsi que les enseignements pratiques interdisciplinaires sont également l'occasion de favoriser la mise en œuvre des compétences **transversales**.

La mise en place du **nouveau brevet**, à partir de la session 2017, devient l'occasion d'élaboration de grilles d'évaluation communes, aussi bien pour l'épreuve orale du DNB que pour la validation générale du cycle 4.

Les actions de **liaison avec le premier degré** rendent quant à elles possible la mise en place d'une progression commune sur le cycle 3, ainsi qu'un usage harmonisé de l'évaluation par compétences entre les professeurs des écoles et les enseignants de collège, grâce à une réflexion menée sur les attendus de fin de cycle lors de journées de formations.

4- Installer une dynamique de la réussite pour tous

- Lutter contre la difficulté scolaire

Face à l'élève en difficulté seules la **pluralité** des regards et l'importance du travail d'équipe, y compris avec la famille, peuvent aider à trouver des solutions efficaces pour influencer positivement sur le cours d'une scolarité.

Tous les **dispositifs** déjà évoqués d'aide aux devoirs proposée à toutes les classes, de progression dans l'accompagnement personnalisé, de suivi des élèves par des PPRE, d'interdisciplinarité et de co-éducation, contribuent à combattre les différentes formes de difficultés scolaires.

Mais le traitement de la difficulté scolaire s'inscrit aussi surtout dans un processus de **repérage** suffisamment précoce et de **suivi** de scolarité depuis le premier degré et jusqu'à l'orientation post-troisième, d'où l'importance des différents accompagnements avec le premier degré et le lycée précédemment décrits.

L'ensemble de ces pratiques généralisées à toute l'équipe éducative du collège constitue une vigilance permanente pour rechercher des solutions adaptées à chaque profil d'élève.

- Consolider les compétences fondamentales et assurer la continuité des apprentissages

Les liens permanents opérés entre les disciplines par la **transversalité** des compétences et des pratiques, tout comme l'importance accordée à l'**harmonisation** des approches pédagogiques avec le premier degré et avec le lycée, sont autant d'outils qui assurent la continuité des apprentissages.

En s'appuyant sur l'enseignement et l'évaluation par **compétences** à partir des domaines du nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture, l'accent est mis en permanence sur la maîtrise des savoirs fondamentaux et de leur application, comme en témoignent notamment la progression des thématiques choisies dans le cadre de l'accompagnement personnalisé sur l'ensemble des niveaux du collège.

- Développer l'ambition scolaire

Le développement de l'ambition des élèves doit lutter contre les effets induits par l'origine sociale des élèves et favoriser la découverte de toutes les filières d'orientation sélectives. Le **parcours avenir** joue un rôle fondamental par le biais des différentes présentations de métiers et activités autour du monde des formations pour accompagner les élèves en diversifiant et en multipliant les partenariats pour les aider à se projeter positivement dans leur poursuite d'étude.

La politique éducative du collège Nicolas Robert veille à renforcer le niveau des acquis des élèves dans tous les domaines du socle, à travers les contenus disciplinaires, comme à travers la confiance et l'autonomie apportée par la pédagogie de projet. Elle se couple avec une volonté de maintenir un taux élevé d'orientation en **seconde générale et technologique**, tout en maintenant le suivi des élèves les plus fragiles grâce aux fiches de liaison collège/lycée.

Axe 2 : Le climat scolaire et le vivre ensemble

1- Le collège comme lieu de vie accueillant

- Encadrement des nouveaux personnels

En début ou en cours d'année un **effort** doit être apporté pour encadrer l'arrivée des nouveaux personnels au collège, en renforçant leur accompagnement dans leurs missions d'éducation ou de service.

Un **livret** d'accueil mis à la disposition de tous permet d'assurer l'aspect matériel de l'accueil en répertoriant les principaux axes éducatifs et les renseignements pédagogiques comme administratifs liés aux particularités de l'établissement.

La nomination des professeurs **contractuels** doit quant à elle faire l'objet d'une attention particulière pour faciliter la prise de poste et le lien entre les enseignements quand les remplacements se situent en cours d'année.

L'accompagnement des nouveaux enseignants prend également en compte la **bienveillance** et l'**écoute** de l'équipe de direction et de leurs collègues, parfois sous forme de tutorat, afin de transmettre la culture d'établissement et ses particularités, notamment dans le cadre de la gestion des procédures disciplinaires face au comportement des élèves.

- Amélioration du cadre de vie

Au-delà des contraintes architecturales liées à l'établissement, l'ensemble des personnels contribuent par des investissements réguliers autour de travaux d'élèves ou des publications de productions artistiques à la **qualité** du cadre de vie.

Le **respect** des locaux par les usagers et leur entretien contribue à la valorisation de l'accueil et à un climat scolaire propice aux apprentissages et à la bonne entente.

Ce souci de réserver à chacun un **espace de travail** adapté à ses besoins et ses pratiques, en fonction des services et des pôles disciplinaires, doit demeurer une vigilance constante et pourra éventuellement faire l'objet d'une réflexion nouvelle au cours des années à venir pour valoriser les espaces communs, dans le cadre du conseil de vie collégienne par exemple ou dans la dynamique générale de l'occupation de l'espace de l'établissement.

- Demi-pension

Le temps de la pause méridienne et en particulier l'espace de restauration, sont des points stratégiques pour valoriser la qualité de l'accueil au sein de l'établissement.

La **commission menus** permet de travailler en équipe avec le cuisinier, la gestionnaire, l'infirmière, l'équipe de direction, les élèves et les parents, afin de planifier l'équilibre alimentaire et les temps forts de l'année liés aux fêtes et journées thématiques.

La qualité de l'équilibre alimentaire et des produits proposés joue un rôle fondamental dans le cadre du climat scolaire et de l'état d'esprit des élèves demi-pensionnaires.

Le self doit enfin demeurer un lieu d'**accueil** agréable sur le plan de la propreté et de la décoration, en lien avec chaque action culturelle, et offrir une ambiance de déjeuner propice au calme, dans la mesure du possible, pour protéger des tensions en constituant un véritable temps de pause dans la journée de travail des élèves et des personnels, grâce à un encadrement de qualité par l'équipe de vie scolaire.

2- Des instances au service du vivre ensemble

- CESC

Le pilotage du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté permet de marquer la **cohérence** des projets sur le plan de la **santé** et de la **citoyenneté** avec leur inscription dans les parcours éducatifs.

Dans le pilotage de cette instance, il faut veiller à ce que la mobilisation des actions soit en lien avec le projet d'établissement, et que leur problématisation et leur mise en œuvre soient autant d'étapes qui valorisent la concertation des équipes et des partenaires, ainsi que le sens donné à leur répartition sur chaque niveau pour l'ouverture d'esprit et la réussite de tous nos élèves, en lien avec les contenus disciplinaires.

Le CESC est un lieu d'échanges privilégié avec l'ensemble des partenaires du monde social, de santé et d'éducation et constitue une instance de pilotage majeur dans l'amélioration du **climat scolaire** grâce à sa politique d'ensemble et aux choix d'actions et d'interventions opérés.

- CVC

La régularité des réunions du conseil de vie collégienne, fondé au collège en mars 2016, est l'occasion d'impliquer les élèves dans leur établissement et leur scolarité, par le biais d'élections représentatives pour chaque niveau et renouvelables tous les ans.

Son fonctionnement est efficace, tant sur le plan des **relations entre les élèves et les adultes** de l'établissement, que sur la mise en place de **projets concrets et citoyens** : préparation d'un challenge interdisciplinaire, soutien développement durable... Le pilotage du CVC permet avant tout de l'envisager comme un outil indispensable à l'amélioration du vivre ensemble et son développement est un pari à mener pour les prochaines années, afin de préparer nos élèves à leur vie de citoyen.

- Implication et formation des élèves

Au-delà du CVC, l'implication des élèves en tant que représentants passe avant tout par leur rôle de **délégués** de classe. Les accompagner sur le chemin de cette démarche et les former à exercer ces missions avec raisonnement et recul, afin de les impliquer dans la vie de l'établissement et dans leurs responsabilités d'élèves, est un enjeu majeur de la politique éducative de l'établissement.

Qu'il s'agisse de la représentation aux conseils de classe, comme au conseil d'administration, il est important de veiller à l'**éveil à la citoyenneté** par le biais de journées de formation dédiées et de sensibilisation au fonctionnement général de l'établissement, notamment sur la partie budgétaire. La CPE ainsi que l'équipe de direction travaillent dans cette optique afin d'améliorer chaque année les conditions de formation des délégués, avec des partenaires extérieurs ou avec le lycée de secteur en ce qui concerne les troisièmes.

3- Une politique éducative alliant rigueur et bienveillance

- Rôle des punitions et sanctions

Le respect de l'**échelle** des punitions et des sanctions, de leur **individualisation** et de la responsabilisation des élèves en concertation avec les membres et en cohérence avec la politique éducative de l'établissement est un enjeu majeur dans le cadre de la qualité du vivre ensemble.

Cette application des punitions et des sanctions de manière raisonnée se fait en concertation avec les équipes enseignantes et vie scolaire, ainsi que les familles, dans le respect de la loi, et en portant son importance sur la communication et l'effet de remédiation.

En ce sens, la **commission éducative**, ainsi que les **mesures de responsabilisation** grâce à des partenaires extérieurs, doivent prendre toute leur importance pour apporter des réponses personnalisées à chaque profil d'élève.

Afin de prévenir les situations de conflits et d'y remédier, un travail collaboratif de soutien à tous les membres de l'équipe et des actions de prévention agissant sur la qualité du climat scolaire sont nécessaires pour harmoniser les pratiques des punitions et des sanctions, tout en leur conférant un véritable rôle éducatif.

- Lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire

La réduction de l'absentéisme est une problématique majeure de la vie de l'établissement et passe par un **suivi** rigoureux des élèves en lien étroit avec les familles dans un rôle informatif et éducatif.

Le bon déroulement des procédures d'appel et de contrôle des absences entre les enseignants et la vie scolaire est une condition indéniable pour réussir à lutter dans ce domaine.

Les appels téléphoniques systématiques, couplés à des envois de courriers réguliers constituent la part matérielle de cette action. Les entretiens avec les élèves et les familles pour identifier les causes éventuelles de l'absentéisme représentent quant à eux la part éducative du processus et sont garants du bon fonctionnement des procédures d'alerte.

L'amélioration générale du climat scolaire par l'ensemble des actions d'établissement précédemment évoquées joue elle aussi un rôle d'envergure dans la lutte contre l'absentéisme et le **décrochage** scolaire, aux côtés du repérage des conduites à risque des adolescents et de l'expression du mal-être dans des situations de harcèlement ou de violences.

- Elaboration du projet vie scolaire

Les années scolaires à venir devront donner le jour à la formalisation d'un projet vie scolaire étoffé pour cibler des pratiques déjà existantes d'encadrement et de suivi des élèves de manière formelle.

Cet élément définit déjà aussi bien l'organisation du service de vie scolaire, que les procédures de suivi des élèves, sans oublier l'animation éducative sur leur implication et le développement du sentiment d'appartenance à l'établissement.

Il nous faut désormais faire vivre ce projet vie scolaire au quotidien et le rattacher aux objectifs pédagogiques par une sensibilisation de l'équipe enseignante et une intégration des personnels d'encadrement dans les différents projets de l'établissement.

4- Motiver et valoriser le travail de tous

- Développement durable

La thématique du développement durable est exploitée dans de nombreux projets au sein du collège Nicolas Robert et se renouvelle tous les ans autour de problématiques fixes ou liées au contexte annuel.

Qu'il s'agisse de l'élection et la représentation des **éco-délégués**, de l'atelier développement durable, de l'action « Nettoyons la nature » ou du projet « collège à énergie positive », diverses initiatives font vivre, au-delà des contenus disciplinaires, l'éducation citoyenne dans ce domaine en responsabilisant les élèves aux côtés de l'ensemble de l'équipe éducative.

Ces projets mobilisent donc majoritairement les enseignants dans leurs cours comme dans les différentes actions interdisciplinaires et permettent au collège de renouveler chaque année son **label** « développement durable » auprès du conseil départemental d'Eure et Loir.

- Parcours citoyen

Afin de valoriser le **vivre ensemble** et de veiller à l'amélioration constante du climat scolaire, le parcours citoyen fait l'objet d'une préoccupation particulière au collège Nicolas Robert et se décline au-delà des contenus disciplinaires dans le cadre de différentes actions menées avec l'ensemble des élèves tout au long de l'année scolaire.

Qu'il s'agisse du choix des thématiques d'**EPI** comme de la mise en place de **journées symboliques fortes**, le parcours citoyen se constitue selon une progression élaborée sur tous les niveaux à l'aide des différents partenaires.

L'équipe mobile de sécurité académique, la maison des adolescents de Dreux, les éducateurs de la PJJ et de l'ADSEA, sont autant d'exemples qui permettent aux élèves de bénéficier d'interventions variées sur les problématiques du vivre ensemble, de la loi, de la citoyenneté, du respect d'autrui...

En interne, les temps forts que représentent notamment la journée de lutte contre le harcèlement, la journée de la laïcité, ou encore les élections et représentations des élèves comme délégués de classe ou élus au CA, sont autant d'actions qui valorisent l'apprentissage de la citoyenneté et le développement de l'autonomie et de la responsabilisation des élèves.

- Parcours santé

Le **parcours éducatif de santé** fait l'objet d'une planification en lien direct avec l'**infirmière** en alliant les projets déjà existants et les possibilités de développement et d'équité sur l'ensemble des classes.

L'investissement de disciplines comme l'EPS et les sciences est de très grande qualité pour donner du sens à ce parcours et en élargir le champ d'actions.

Les **partenaires** extérieurs que sont la maison des adolescents de Dreux, les professionnels de santé et le CICAT notamment, permettent de balayer différentes problématiques, qui vont de la nutrition à la prévention des conduites addictives, en passant par l'éducation à la sexualité, en lien avec les contenus disciplinaires et l'apprentissage citoyen des élèves.

Cette **vigilance** sur différentes thématiques de société remplit un rôle d'information mais aussi de repérage des besoins et des difficultés des élèves, en particulier dans le cadre du risque de harcèlement ou de consommation de stupéfiants.

- Accompagnement des personnels

L'élaboration de nombreux **projets** interdisciplinaires sont avant tout l'occasion de créer du lien entre les personnels et de lutter contre l'individualisme au sein de l'établissement.

Le **pilotage** bienveillant mené par l'équipe de direction doit contribuer à cet accompagnement dans les situations de réforme des pratiques pédagogiques comme dans la gestion quotidienne des ressources humaines en donnant du sens au temps de concertations proposés comme à l'individualisation du traitement des situations particulières.

Travailler la **confiance** et la **cohésion** dans l'écoute des besoins en formation comme des orientations pédagogiques est la condition majeure pour valoriser le travail de chacun et susciter une dynamique d'équipe propice au sentiment d'appartenance et au vivre ensemble.

Axe 3 : L'ouverture culturelle et le rayonnement du collège

1- Faire vivre les partenariats

- Collectivités

Le conseil départemental d'Eure et Loir, ainsi que la municipalité de Vernouillet, sont des partenaires forts, sources de propositions et de soutiens importants pour l'ensemble des projets menés sur l'établissement.

Qu'il s'agisse de l'ouverture culturelle, de la politique de santé, ou de l'action citoyenne, des liens privilégiés avec ces deux collectivités nous permettent d'élargir l'offre des interventions et des partenariats à destination des élèves.

Leur **représentativité** au sein des instances de l'établissement, ainsi l'**investissement** régulier des équipes réciproques sont des points garants de relations cordiales et bénéfiques à la réussite scolaire de tous les élèves.

- Prévention et civisme

Le volet de la **politique éducative et de santé** est un axe majeur du projet d'établissement du collège Nicolas Robert, comme le montre déjà les points évoqués dans le cadre des parcours éducatifs de santé et citoyen.

Ce développement de la prévention en matière de conduites addictives, d'approche de la sexualité, de relations entre adolescents au sens large, n'est rendu possible que par l'existence de partenariats forts avec le CICAT, la Maison des adolescents de Dreux, l'ADSEA, la PJJ ou l'EMSA notamment.

Sur ce plan là également, seule une politique éducative résolument tournée vers l'extérieur incluant des liens étroits avec les différents intervenants est la garantie d'actions de prévention réussies et cohérentes entre les contenus disciplinaires, le vivre ensemble et le suivi du bien-être des adolescents.

- Associations et citoyenneté

Dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté, le lien avec le monde associatif représente lui aussi un volet conséquent du **réseau partenarial** de l'établissement pour élargir l'horizon des élèves et voir naître des actions et temps d'échanges forts, notamment autour de projets dédiés ou de journées thématiques.

L'action autour de la collecte des Restos du cœur est un bel exemple de travail en lien avec les bénévoles, les entreprises de la grande distribution et l'**investissement** des élèves tout au long du projet, en lien avec les contenus disciplinaires comme avec l'apprentissage des valeurs citoyennes.

D'autres partenariats avec le monde associatif s'annoncent possibles en termes de découverte des métiers, de recherche de stages et de soutien des élèves en difficulté.

Le lien avec la **réserve citoyenne** est lui aussi à maintenir pour permettre aux élèves de l'établissement de bénéficier des compétences de personnes extérieures sur des thématiques particulières ayant trait à la laïcité, l'histoire, les sciences ou des problématiques de société.

- Entreprises privées

Dans le cadre du dispositif **CLEE** et de la mise en place du parcours avenir des élèves, les partenariats se développent dans le cadre de l'organisation du carrefour des métiers et des interventions de professionnels dans les classes.

Des possibilités de **nouveaux partenariats** sont également possibles : visites des professeurs principaux aux entreprises dans le cadre du développement des regards croisés ; mise en place de projets communs avec visites en entreprise d'une classe entière...

2- Rendre l'offre culturelle accessible au sein de l'établissement

- Concours et projets

De nombreux concours et projets sont menés au cours des différentes années scolaires avec des partenaires variés et permettent de faire entrer l'**offre culturelle** dans

l'établissement et de développer l'ouverture d'esprit des élèves en les incitant à poursuivre des pratiques initiées dans le cadre scolaire.

Les projets en lien avec la **mairie** de Vernouillet : Maxim'art, théâtre, prêts d'expositions... sont appelés à perdurer et permettent à l'établissement de s'enrichir de pratiques artistiques proposées au niveau local.

La mise en place d'un **projet cinéma** de liaison collège/lycée pour l'année scolaire 2017/2018 s'inscrit également dans cet enrichissement de l'offre culturelle, en lien avec des programmes déjà travaillés dans l'établissement, tels que Collège au cinéma et Studios 28.

Le **pôle théâtral** est lui aussi en expansion avec un travail mené sur tout un niveau en partenariat avec l'Atelier à spectacles de Vernouillet.

- Ateliers

Les nombreux ateliers proposés sur la **pause méridienne** offrent différents pôles d'intérêt aux élèves et permettent d'enrichir leurs compétences pratiques dans des domaines variés.

La chorale et l'atelier instrumental, l'atelier développement durable, l'atelier de pratiques artistiques, l'atelier boxe, ainsi que l'atelier scientifique sont autant de propositions présentées sur l'année scolaire 2016/2017 qui tendent à perdurer pour faire vivre une **offre diversifiée** et contribuer à la réussite des élèves sous une forme d'apprentissage innovantes et libre d'accès.

- Parcours éducation artistique et culturelle

Nourri des différentes actions déjà citées, ainsi que des contenus disciplinaires, des **EPI**, des **sorties** et **voyages** divers, le parcours d'éducation artistique et culturelle est en constante progression au sein du collège Nicolas Robert.

Parfaitement défini par un répertoire des actions, une problématique et une évolution claire, il prend en compte l'ensemble des enseignements et de l'offre culturelle présente dans l'établissement, tout en mettant l'accent sur les **partenariats** et l'importance du développement de l'activité culturelle des élèves en dehors des heures de cours.

- Politique documentaire

La politique documentaire est liée dans l'établissement au fonctionnement du **CDI**, qui enregistre un taux de fréquentation important et motivant sur les heures de permanence comme sur la pause méridienne.

La politique d'**achats** se fait en partenariat avec les enseignants : thème de travail, programmes, titres précis. Les élèves sont également mis à contribution à travers un cahier de suggestions à leur disposition.

Sur le plan **pédagogique**, la formation des 6èmes se déroulent sur des heures de français durant le premier trimestre, afin de leur permettre de découvrir le collège et le

CDI. La formation des autres niveaux est ponctuelle et se fait en partenariat avec les enseignants, en classe entière ou en groupe.

Sur le plan **culturel**, des expositions d'ouvrages sur des thèmes liés à l'actualité du collège et du monde sont organisées au CDI, ainsi que des expositions de travaux d'élèves et des jeux.

3- Favoriser l'ouverture sur l'extérieur

- Compétitions UNSS

L'association sportive est un levier important d'**ouverture** de l'établissement vers l'extérieur et de valorisation des performances des élèves. Son dynamisme et son rayonnement au niveau des compétitions départementales, académiques et nationales permettent aux élèves de révéler leurs compétences sportives et de contribuer à un vivre ensemble des plus positifs.

Les valeurs véhiculées par le biais de l'UNSS s'étendent à l'attitude des élèves sur l'ensemble de leur temps dans l'établissement et constituent pour eux un bénéfice personnel indéniable, mais aussi une plus-value certaine sur le **climat scolaire**.

La pluralité des pratiques sportives représentées, la politique éducative menée par les enseignants sur les séances du mercredi après-midi, ainsi que l'ambiance et la réussite générale de l'association sportive en font un élément porteur et à entretenir de l'ouverture de l'établissement et de ses qualités au nom du **bien-être** de tous les élèves.

- Spectacles vivants

Le **domaine théâtral** est lui aussi un pôle important à valoriser au sein de l'établissement au nom de l'ouverture culturelle et en dehors du collège pour en faire valoir l'image.

D'une année à l'autre les projets autour de ce pôle artistique varient et impliquent les élèves en tant que spectateurs et en tant qu'acteurs en fonction des niveaux et des implications diverses.

Grâce à nos partenaires locaux que sont en particulier l'Agora et l'Atelier à spectacles de Vernouillet, plusieurs classes assistent chaque année à des représentations dédiées, couplées à des rencontres de professionnels pour coupler le développement du **parcours avenir** et du **parcours d'éducation artistique et culturelle**.

En fonction des projets annuels, certaines classes bénéficient quant à elles d'une implication différente avec une production théâtrale à la clé, en particulier sur le niveau 6^{ème}.

- Sorties pédagogiques

Par leur **variété** et leur **pertinence** en lien avec les contenus disciplinaires, les sorties pédagogiques s'insèrent dans les parcours éducatifs des élèves et contribuent à l'enrichissement de l'ouverture culturelle.

Qu'elles soient obligatoires en se déroulant sur le temps scolaire pour une classe entière, ou facultative sur les projets de plus grande envergure comme les plages du débarquement ou la cité des sciences, leur déroulé s'accorde avec les productions des enseignements pratiques interdisciplinaires et s'adaptent à des budgets restreints pour permettre au plus grand nombre d'élèves d'y participer.

L'établissement consacre également une part importante de son **budget** à l'ensemble de ces sorties, en lien avec un travail collaboratif d'élaboration du projet pédagogique entre l'équipe enseignante et l'équipe de direction.

Le séjour au ski qui s'inscrit dans un véritable programme sportif et de santé, appuyé sur une ouverture sociale forte, constitue l'un des piliers de ce pôle d'ouverture vers l'extérieur et d'apprentissage de l'autonomie pour l'ensemble des élèves de 5^{ème}.

- Voyages linguistiques

Le maintien des séjours linguistiques est une **priorité** du projet d'établissement du collège Nicolas Robert et s'inscrit dans la cadre de l'accessibilité à tous de l'offre culturelle au sens large.

D'une année à l'autre, la destination varie entre le Royaume-Uni et l'Allemagne, en respectant des engagements financiers au plus bas et des conditions d'accès les plus larges possibles sur les niveaux 4^{ème} et 3^{ème} afin de répondre aux demandes d'un maximum d'élèves.

Ces voyages s'inscrivent dans un programme général d'enseignement des langues avec un développement important de l'**axe culturel** et font l'objet d'une préparation approfondie qui responsabilise les élèves, ainsi que d'une exploitation des expériences ainsi vécues.

4- Veiller au rayonnement de l'établissement

- Agenda 21

Né au sein de l'atelier développement durable, l'Agenda 21 est rapidement devenu le petit **journal** de l'établissement englobant les différentes actualités du collège, sous forme de reportages effectués par des élèves de tous les niveaux.

Au nom de l'éducation aux médias et à l'information, l'Agenda 21 est publié au minimum une fois par trimestre et fait l'objet d'un travail **interdisciplinaire** encadré par plusieurs enseignants.

Les articles publiés relatent les différentes actions, sorties, ou activités spécifiques, ainsi que les voyages, ateliers, ou projets divers.

Sa publication à quelques exemplaires papier s'accompagne surtout d'une **mise en ligne** sur l'interface Pronote, ainsi que sur le site du collège pour se tourner vers l'extérieur et valoriser l'image de l'établissement.

Sa rédaction à proprement parler constitue une **ouverture pédagogique et culturelle** importante en mobilisant des compétences de différents domaines chez les élèves.

- Site du collège

Vitrine extérieure de l'établissement, le site du collège est un outil de publication des informations à destination des élèves, de leurs familles et de tous les partenaires extérieurs, qui met en particulier l'accent sur les projets pédagogiques, les sorties et voyages scolaires, ainsi que les travaux d'élèves et toutes les réussites éducatives à valoriser.

Sa mise à jour régulière, son accessibilité, ainsi que son ergonomie son des conditions de sa **consultation** et de son **attractivité**.

L'ensembles des personnels a à cœur de l'alimenter et de proposer des articles et mises en ligne à l'équipe de direction pour renouveler le flux d'information.

- Portes ouvertes

La matinée de portes ouvertes consacrée par l'ensemble des personnels à un samedi du mois de juin doit demeurer un temps fort de la présentation de l'établissement aux futurs élèves et à leurs parents, en leur permettant de découvrir les locaux, ainsi que les pôles disciplinaires et de procéder aux inscriptions.

L'ensemble des personnels se mobilise sur ce projet préparé bien en amont et sur sa communication pour faire de cette matinée un **temps d'échanges** aussi bien au sein de l'équipe elle-même qu'avec les élèves, leurs familles et les associations de parents.

Les **élèves** sont également associés à ces portes ouvertes par le biais du CVC et par leur présence en tant que guides pour les visites et témoins de leurs années au sein du collège.

La **communication** sur cet événement se fait en lien avec les écoles primaires et les réunions de présentation de l'équipe de direction aux parents de CM2, et se doit aussi d'englober l'aspect médiatique pour assurer la bonne fréquentation et valoriser l'établissement.

- Cérémonies et temps forts

Différents projets et événements au cours de l'année font l'objet d'une cérémonie particulière pour mettre à l'honneur la **réussite** des élèves et l'ouvrir sur l'extérieur.

La **remise des diplômes du brevet et du CFG** se doit d'être un moment de fête citoyenne, sous forme d'une cérémonie républicaine pour mettre en valeur les résultats des élèves face à leur famille et leurs anciens professeurs. Ce temps fort doit de plus en plus être envisagé comme une célébration au nom du vivre ensemble et mobiliser tous les acteurs de l'établissement pour trouver son sens.

Tous les **concours et projets** thématiques ayant lieu au collège et donnant accès à des récompenses font aussi l'objet d'une cérémonie particulière, comme les résultats du Big Challenge, la Saint Patrick, les Restos du cœur, ou encore les concours développement durable par exemple...

Ces temps forts permettent à tous, enseignants et élèves, de renforcer le sentiment d'appartenance à l'établissement et de créer une cohésion au nom de l'amélioration du climat scolaire et de la valorisation du collège.

- Presse

Enfin, l'**ouverture** sur l'extérieur de l'établissement et la valorisation des différentes actions n'est réellement possible qu'avec le soutien de la presse locale.

Les **liens** privilégiés à entretenir avec les media pour assurer la bonne communication des événements et mettre à l'honneur l'ensemble du travail de l'équipe du collège Nicolas Robert dans le cadre de la réussite des élèves, sont à souligner et doivent perdurer au fil des années.

Par la venue des journalistes de terrain, chaque temps fort de l'établissement trouve son sens complet et permet aux élèves de demeurer tourner vers le monde extérieur, tout en se familiarisant avec le rôle concret des media et ainsi parfaire un axe de leur **éducation à la citoyenneté** et à l'information.

Conclusion – Mise en œuvre et progrès

La réussite du projet d'établissement en fonction des objectifs énoncés repose sur l'investissement de chaque membre de la communauté éducative, cette cohérence au sein des actions menées et des valeurs défendues apparaît comme nécessaire à la vie de l'établissement et à la réalisation effective des axes précédemment énoncés.

Le collège Nicolas Robert possède déjà de nombreux atouts tant sur le plan pédagogique qu'éducatif, qui concourent à la réussite de tous les élèves, quels que soient leurs besoins. Ce projet a pour but de formaliser l'engagement des personnels, des élèves et de leur famille, aux côtés des partenaires pour contribuer à la qualité de vie au sein de l'établissement et à son image positive, mais ne saurait en aucun cas constituer une liste exhaustive des actions menées.

Deux thématiques majeures ressortent ainsi au rang des améliorations capitales à accomplir dans les prochaines années : le développement du numérique et la gestion au quotidien des incivilités et conflits entre élèves pour parfaire le vivre ensemble. Ces problématiques auront pour objectif de s'affirmer aux côtés des autres projets et actions qui devront perdurer pour assurer le rayonnement de l'établissement et sa dynamique de réussite éducative.

Dans cette réalisation du projet d'établissement 2017/2021, seule la cohésion de toute l'équipe éducative autour des axes définis garantira l'atteinte des objectifs envisagés et leur pleine efficacité.